

Conseil d'école du mardi 5 novembre 2013

Procès-verbal

Ouverture de la séance : 20h30

1. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves, présentation des participants

76% de votants

Ont été proclamés élus :

	Titulaire	Suppléant
Cycle 1	Nathalie MATHIEU	Christophe MERESSE
Cycle 2	Mélissa DESLOQUES	Lætitia RAMBOUX
Cycle 3	Nathalie VERBRUGGHE	Cristèle PHAM - FRANCOUT

Equipe enseignante :

Mme Cendryne Mouche – classe de maternelle

Mme Sandrine Millet – classe de CP/CE1, lundi, mardi

Mme Anne-Claire Gobard (directrice) – classe de CE2/CM1/CM2, déchargée le mardi

Mme Tiphanie Susset – mi-temps de Sandrine Millet et décharge d'Anne-Claire Gobard

Représentants des communes :

Mr Mateos – maire de Montgeroult

Mr Grais – maire de Courcelles

Mme Valdenaire – présidente du SIDISCM

2. Règlement du conseil d'école

2.1. Information sur la composition et le rôle du conseil d'école

Ces éléments sont définis dans le décret n°90-788 du 6 septembre 1990.

❖ **Composition**

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école, président ;
- le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- l'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- le délégué départemental de l'Éducation nationale chargé de visiter l'école.
- l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Tous les représentants des parents d'élèves élus peuvent assister aux conseils d'école. Sauf si un suppléant remplace un titulaire absent, les suppléants n'ont qu'une voix consultative.

❖ Rôle

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - * L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
 - * Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
 - * Les activités périscolaires ;
 - * La restauration scolaire ;
 - * L'hygiène scolaire ;
 - * La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
- en fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.
- il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.

2.2.Dates des conseils d'école

Les prochains conseils d'école se tiendront à l'école, à 20h30 :

- Mardi 18 mars 2014
- Mardi 17 juin 2014

2.3.Fonctionnement

Trois semaines avant le conseil d'école, un mot sera distribué dans les cahiers de liaison pour rappeler aux parents d'informer les représentants des points qu'ils voudraient soumettre au conseil d'école.

Deux semaines avant le conseil d'école, les représentants transmettent les points à aborder à la directrice.

Au plus tard huit jours avant le conseil d'école, l'ordre du jour est envoyé aux participants. Précision quant à l'ordre du jour : les écrits en italiques sont les remarques et questions transmises par les parents d'élèves.

A chaque conseil, un secrétaire de séance est nommé.

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé puis signé par le président de séance et contresigné par le secrétaire de séance. Le procès-verbal est alors consultable sur le blog de l'école et distribué sur papier à la demande des familles.

2.4.Désignation du secrétaire de séance

Nathalie Verbrugge sera secrétaire de la séance du jour.

3.Règlement intérieur de l'école

Document joint au procès-verbal

Vote :

10 Pour

0 Contre

0 Abstention

Le règlement intérieur est adopté ce jour, soit le 5 novembre 2013. Il sera distribué à chaque famille par l'intermédiaire des cahiers de liaison.

4. Organisation pédagogique

4.1. Les effectifs 2013-2014

De la PS au CM2 : 65 élèves

-1 GS en décembre

4.2. Les classes

Cycle 1 PS : 7 MS : 11 GS : 11 Total : 29 élèves

Enseignante : Cendryne Mouche, ATSEM : Bernadette Le Roux

Cycle 2 CP : 6 CE1 : 11 Total : 17 élèves

Enseignantes : Sandrine Millet les lundis/mardis, Tiphonie Susset les jeudis/vendredis

Cycle 3 CE2 : 3 CM1 : 8 CM2 : 8 Total : 19 élèves

Enseignantes : Anne-Claire Gobard, décharge de direction le mardi par Tiphonie Susset

4.3. Les projets de l'année

Toute l'année : Affiche tes idées (art). 3 grands panneaux seront affichés (2 à l'école qui concernent les cycles 1 et 2, un 3^{ème} panneau à la Mairie de Courcelles qui concerne le cycle 3)

19 novembre :

pièce de théâtre La sorcière qui rêvait en couleur pour les cycle 1 et cycle 2

25 novembre :

Villarceaux, Exposition Face à face pour les cycle 1 et cycle 2

02 décembre :

Utopia – le magicien d'Oz pour les cycle 2 et cycle 3

17 décembre :

fête de Noël de l'école à la maison du village

19 décembre

Utopia – la sorcière dans les airs pour les cycle 1 et cycle 2

03-07 février : classe découverte cycle 3

Piscine pour GS, CP et CE1 : 1^{ère} séance le jeudi 13 février matin.

avril/mai : cycle 3 , l'eau dans mon milieu

projet en partenariat avec le PNR (4 demi-journées d'interventions)

commission d'approbation des projets mi-novembre

début mai - cycle 1 : spectacle de danse contemporaine

juin : cycle 3 - visite d'une station d'épuration

28 juin : fête de fin d'année de l'école (en matinée)

5. RASED

Le RASED intervient cette année pour une dizaine d'enfants signalés.

6. Le pont de l'ascension

Le conseil d'école valide le rattrapage du pont de l'ascension le mercredi 13 novembre 2013. L'école sera donc fermée le vendredi 30 mai 2014 et il y aura classe aux horaires habituels (8h30-11h30 13h30-16h30) le mercredi 13 novembre 2013. La cantine et les garderies sont assurées.

7. Les services périscolaires

7.1 - La garderie

7.2 - La restauration scolaire

La fréquentation est en augmentation.

	Moyenne 2012-2013	Moyenne 2011-2012
Garderie le matin	11,36	11,24
Cantine	42,93	34,29
Garderie le soir	22,49	18,68

Concernant l'étude, une belle évolution également :

2013-2014 : 15 enfants

2012-2013 : 13 enfants

2011-2012 : 10 enfants

2010-2011 : 4 enfants

8. La réforme des rythmes scolaires

Le conseil d'école fait la proposition suivante concernant les horaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30-11h30 13h30-15h45 : école

15h45-16h00 : APC (Activités pédagogiques complémentaires)
et TAP (Temps d'activités périscolaires)

mercredi

8h30-11h30 : école

Cette proposition doit être soumise à validation de la Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

9. Travaux, état d'avancement des travaux

- bitume cour de récréation : partiellement refait (il n'y a plus de flaques...)
- électricité rails des ordinateurs, allée de la cour et parking
- plomberie des toilettes côté élémentaire
- 3 ferme-portes (grooms) vont être installés (hall primaire + les 2 portes du couloir de communication)
- demande d'un banc à la sortie de l'école maternelle

- problèmes de téléphone. 2 messages ont été laissés sur le 01 mais il n'y en a pas trace. Problème de dysfonctionnement avec la live box à la cantine. Des vérifications sont nécessaires.

10. Coopérative

bilan de l'année négatif -500€

torchons 300€

participation 1115€

11. Sécurité

11.1. Exercice d'évacuation

Le premier exercice d'évacuation n'a pas encore eu lieu. Il sera réalisé d'ici la fin du premier trimestre.

Fin de la séance : 21h30

Le secrétaire de séance, Nathalie Verbrugghe :

La directrice, madame Gobard :